



CROS

**NOUVELLE -  
AQUITAINE**

Secrétariat

Affaire suivie par : Sophie BERNARD

Tél : 05 57 22 42 00 / 06 81 08 01 27

Réf: PSD/SBD/039-18

Objet: CNDS 2018

**Madame Laura Flessel  
Ministre des Sports  
Ministère des Sports  
95 avenue de France  
75650 PARIS CEDEX 13**

Talence, le 19 mars 2018

Madame la Ministre,

Les effets de l'application de la loi NOTRe du 7 août 2015 ont conduit les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes à une fusion.

Une Assemblée Générale réunie le 10 mars a mis un terme à de longs et minutieux travaux ponctués par l'élection d'un Conseil d'administration caractérisé par le respect de l'équilibre territorial, de nets progrès en faveur de la parité et un évident enthousiasme de ses membres.

Le jour même de leur élection, les élus ont connu la première réunion de leur Conseil. Celle-ci était l'occasion d'une nouvelle mobilisation pour le développement de la pratique sportive par tous – Passer d'une Nation de sportifs à une Nation sportive- et pour la participation à la réussite des Jeux de 2024 sur tous les territoires.

A l'inverse, les informations relatives au CNDS 2018 et à son enveloppe territoriale, diminuée de 22,2% par rapport à celle de 2017, ont eu un effet de douche froide exprimé en des termes forts comme ceux de paradoxe, de contradiction et d'incohérence politique.

Car, où sont les prises en compte des mérites du Mouvement sportif dans le succès de la candidature de Paris 2024, des efforts constants pour répondre aux besoins et aux demandes de la population et des impacts économiques et sociaux de l'activité associative sportive ?

Les mesures annoncées sont de nature à mettre en danger la réussite même des événements tels que la Fête du Sport et les JO.

En effet, comment mobiliser tous les niveaux d'organisation du sport régional pour un engagement massif en leur faveur quand leur sont annoncés :

- la réduction de plus d'un cinquième de leur accompagnement par le CNDS ;
- qu'hors les territoires prioritaires urbains et ruraux, leurs actions vers leurs multiples publics ne connaîtront que très peu ou pas de financement ;
- qu'il leur faudra rechercher ailleurs les moyens d'assurer la plupart des formations de dirigeants ?

.../...  
1/2

.../...

La gestion associative sportive n'a jamais été aisée. Les mesures décidées vont la rendre critique pour beaucoup de têtes de réseau et d'associations.

Le Mouvement sportif de Nouvelle-Aquitaine attend de vous les décisions qui calmeront ses inquiétudes et lui permettront de remplir pleinement les missions qui lui sont confiées et auxquelles il n'a jamais failli.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

**Philippe Saïd**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.

**Président du CROS Nouvelle-Aquitaine**